

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-7-chem | Accusation. Inquisition](#) Item [Esmein. A history of criminal procedure. | Les cas où la procédure accusatoire ne joue pas au Moyen Âge \(XIIe-XIIIe siècles\).](#)

Esmein. A history of criminal procedure. | Les cas où la procédure accusatoire ne joue pas au Moyen Âge (XIIe-XIIIe siècles).

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0130

SourceBoite_001-7-chem | Accusation. Inquisition

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Esmein, Adhémar](#)

Références bibliographiques[Esmein, A history of continental criminal procedure with special reference to France](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb32082856m>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Esmein, Adhémar (1848-02-01 -- 1848-02-01)

TITRE A History of continental criminal procedure, with special reference to France, by A. Esmein,... Translated by John Simpson... With an editorial preface, by William E. Mikell,... and introductions by Norman M. Trenholme,... and William Renwick Riddell,...

LIEU DE PUBLICATION London, J. Murray

DATE 1914

EDITEUR London, J. Murray , 1914. In-8°, XLV p., la suite paginée 3-640. [Don 347553] -VIIb-

History of criminal
proceedings

Les cas de procédure criminelle en France
au M.A (XII^e - XIV^e)

1. Le point de vue : une question de compétence
et de juridiction, une attribution de pouvoir.

2. Si la victime n'a pu donner son démenti, le
seigneur peut soulever une question de compétence; si elle est
négative, le seigneur devient champion.

On se réfère à l'ordonnance "leigneur, velle & une, du
pauvre" (Arrêt de la Bailliée cour. chap 257)

mais une fois le verdict rendu, la victime de
mort.

3. Le point de vue "recherche de la vérité" qui est
une question de compétence. Mais il faut ensuite chercher
à savoir si la procédure est valide.

BnF
MSS

r 62.

